

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

AOLPA

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Hydrocarbures aux Îles-de-la-Madeleine: un risque qu'on ne peut pas prendre.

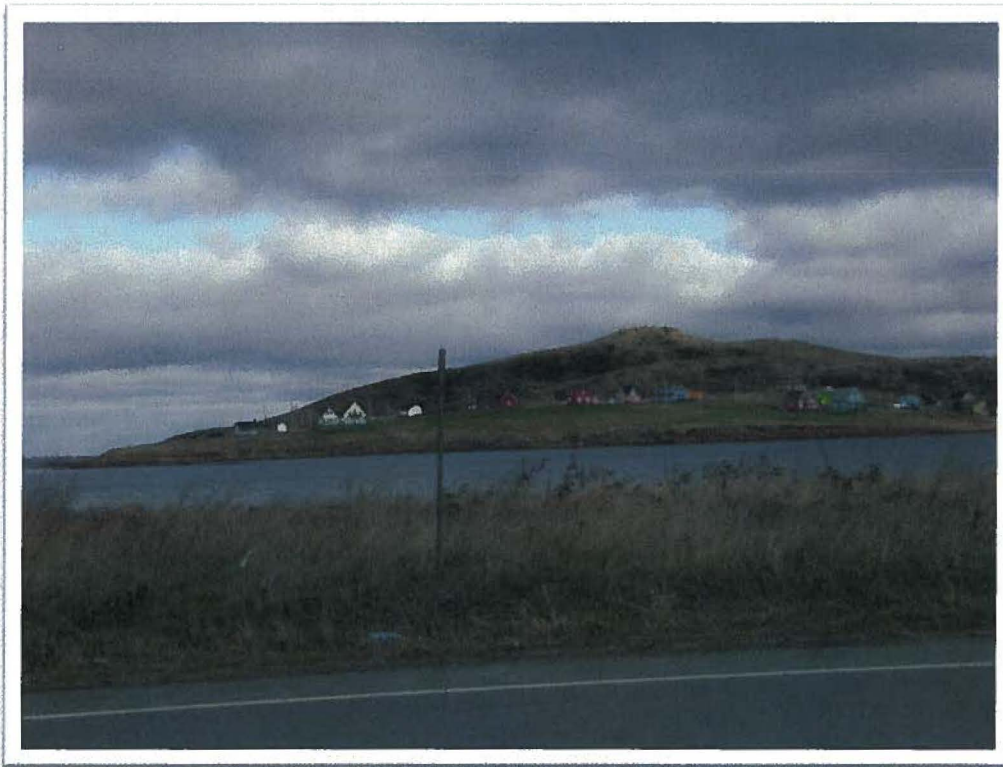


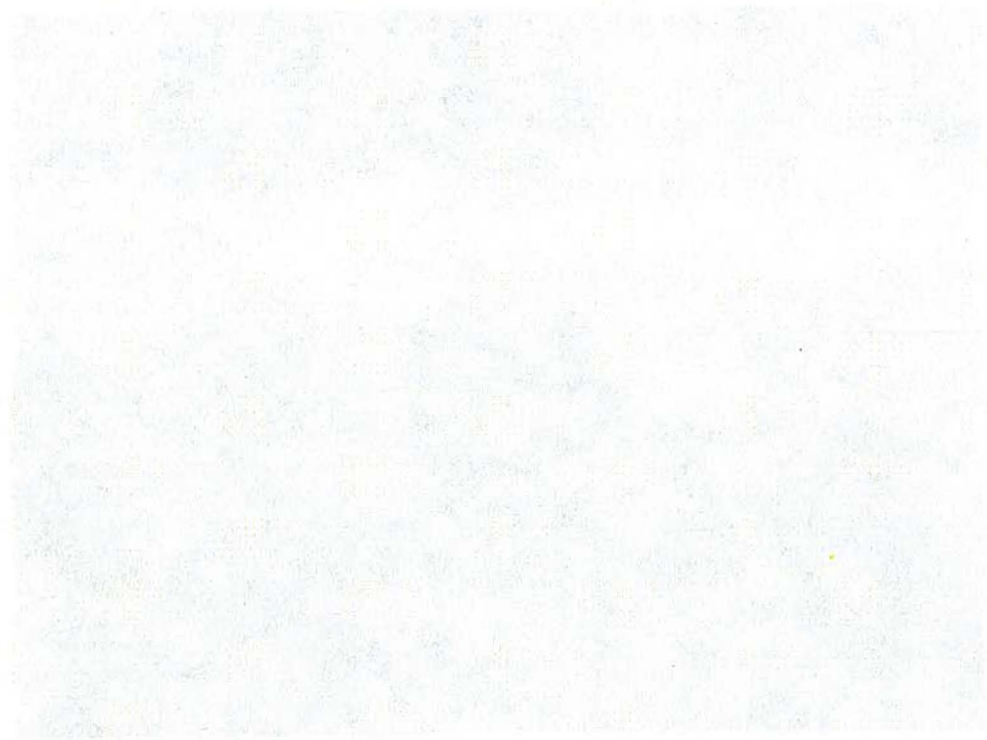
Photo : Bebop et cie 2011

14 juin 2013



Faint, illegible text, likely a subtitle or header, appearing as a watermark or bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely a subtitle or header, appearing as a watermark or bleed-through from the reverse side of the page.



Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
484 Route 277, Saint-Léon-de-Standon, Québec, G0R 4L0
418-642-1322 / info@aqipa.com / www.aqipa.com

Présentation de l'AQLPA et préoccupations dans le dossier

Fondée en 1982, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) s'est donnée pour mission de contribuer à la protection de l'air et de l'atmosphère, à la fois pour la santé des humains et des écosystèmes.

Mission de l'AQLPA

Afin de réaliser sa mission, l'AQLPA:

- assure une veille stratégique sur les questions liées à la qualité de l'air, les changements climatiques et les polluants atmosphériques;
- sensibilise et informe les intervenants du milieu face aux méfaits de ce type de pollution: citoyens, groupes, organismes, industries, commerces et gouvernements;
- fait la promotion d'idées, de stratégies et de recommandations visant la réduction des polluants;
- mobilise les intervenants du milieu autour de projets communs et rassembleurs favorisant ainsi une concertation et des échanges constructifs;
- représente et fait connaître les intérêts, les choix, les préoccupations ou encore les positions des intervenants du milieu auprès des décideurs;
- collabore à des accords communs;
- participe activement à tout mandat confié par les différents paliers de gouvernements;
- agit activement sur le terrain;
- élabore un centre de documentation et offre un service de conférences.

Préoccupations de l'AQLPA dans le dossier actuel

Organisme de protection de l'environnement au niveau national dont la mission est également l'éducation populaire, l'AQLPA soutient les groupes citoyens madelinots – dont Énergie alternative - qui veulent qu'il y ait une véritable réflexion et recherches de solutions sur les questions énergétiques de l'archipel. Ceux-ci ont demandé à plusieurs reprises à l'AQLPA de les aider, ce que nous avons fait, sur place, en 2010 et 2011. L'AQLPA s'est d'ailleurs déplacée aux Îles-de-la-Madeleine à l'automne 2011 pour donner une conférence sur l'alternative énergétique, en plus de rencontrer le maire et la mairesse des deux municipalités des Îles-de-la-Madeleine. Tel que vous le constaterez à la lecture du mémoire, l'AQLPA en a profité pour faire connaître le projet Cradle-to-cradle, qui réunit ensemble des milieux insulaires de plusieurs pays du monde, dans le but pour

elles de développer une autonomie quand aux questions de gestion des déchets, de production d'énergie et de gestion de l'eau. L'AQLPA continue d'être en contact régulier avec ces groupes et à les soutenir dans leur recherche de solutions viables.

L'AQLPA croit que le mandat du BAPE est, tout comme le dossier des gaz de schiste, beaucoup trop étroit, puisque la production d'hydrocarbures aux Îles-de-la-Madeleine aurait de multiples impacts sur l'eau, certes, mais également sur les activités économiques de l'archipel. De plus, il n'est pas possible d'analyser les projets d'hydrocarbures sur les îles sans tenir compte du contexte actuel de celles-ci, qui sont littéralement entourées de projets pétroliers et gaziers. Enfin, le BAPE aurait dû tenir compte également de l'impact d'un tel envahissement sur la santé des Madelinots, entre autres pour ce qui est de la détresse, du sentiment de dépossession ainsi que l'incapacité à s'y opposer, le cas échéant.

Ce mémoire s'attarde à l'alternative au développement des hydrocarbures aux Îles-de-la-Madeleine, ce qui inclut une explication du mouvement *Cradle-to-Cradle Islands* ainsi que diverses avenues de solutions plus soutenables que l'exploration et l'exploitation du gaz naturel aux Îles-de-la-Madeleine.

L'AQLPA est convaincue que les risques du développement des hydrocarbures sont beaucoup trop élevés pour les Îles-de-la-Madeleine qui, comme le démontre clairement le document de référence du BAPE, sont déjà considérablement affectés par les changements climatiques. C'est d'autant plus inquiétant qu'ils dépendent aussi directement de la qualité de l'eau, de l'air et des paysages, c'est-à-dire de pêche et de tourisme.

Bonne lecture!

Kim Cornelissen, vice-présidente et rédactrice du mémoire

Mot d'André Bélisle, président

Devant le projet de production gazière aux Îles de la Madeleine, l'AQLPA appelle tous les intervenants à la plus grande attention.

La vulnérabilité écologique de l'archipel et la réalité économique de la communauté des Îles de la Madeleine sont en équilibre fragile, voire précaire. La production gazière au profit d'intérêts privés extérieurs ne doit en aucune façon créer un risque de rompre cet équilibre. Les alternatives vertes et renouvelables en matière de production d'énergie existent, le principe de précaution doit ici prévaloir sans aucun doute. La volonté des Madelinots doit trancher.

Dans ce contexte, l'AQLPA estime que les risques sont disproportionnés par rapport aux bénéfices potentiels et minimes.

André Bélisle, président

RECOMMANDATIONS

Enjeux de pollution de l'air (page 7)

L'AQLPA s'inquiète du fait que le mandat soit limité à la question de la protection de l'eau et croit que le mandat de BAPE devrait inclure l'étude des impacts sur les émissions de GES, la qualité de l'air, et les changements climatiques.

Fuites presque inévitables (page 9)

En se basant sur la réalité des fuites observées au Québec et ailleurs, dont la fréquence et la durée ne concordent pas avec la littérature de l'industrie gazière, l'AQLPA croit que le risque de contamination est trop grand et ce, particulièrement pour l'archipel des Îles-de-la-Madeleine qui compte exclusivement sur les nappes phréatiques pour son approvisionnement en eau.

Absence de documentation et d'expertise scientifiques indépendantes (page 12)

En l'absence totale d'études ou d'expériences dans un milieu comparable, l'AQLPA croit qu'il est tout à fait inacceptable et, encore une fois, beaucoup trop risqué, de faire de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine le «cobaye» d'une industrie qui a déjà reçu des avis par le MDDEFP pour ce qui est des fuites de puits.

Impact réel de la torchère (page 13)

L'AQLPA recommande d'évaluer l'impact réel de l'utilisation de la torchère sur la qualité de l'air et sur la quiétude des gens, que ceux-ci soient touristes ou des gens résidant et en tenant compte du fait que l'économie des Îles-de-la-Madeleine repose principalement sur l'industrie de la pêche et celle du tourisme.

Alternative aux sources renouvelables (page 14)

L'AQLPA croit qu'il est nécessaire de comparer les impacts de diverses solutions énergétiques avec ceux de l'exploitation du gaz naturel et que le Québec doit s'inspirer des exemples de milieux insulaires de petite taille qui ont développé des sources alternatives d'énergie et soutenir ainsi les Îles-de-la-Madeleine dans la production d'énergie à partir d'un système de diverses sources d'énergie de source renouvelable.

Non-acceptabilité sociale (page 15)

L'AQLPA croit qu'à l'instar de la Vallée du Saint-Laurent, la production gazière n'obtient pas l'adhésion de la population de l'archipel. Conformément à la loi sur le développement durable, cette non-acceptabilité sociale doit être respectée.

Impacts sur les autres activités des Îles-de-la-Madeleine (page 16)

L'AQLPA croit que le mandat du BAPE doit inclure l'analyse de l'impact du développement gazier sur les autres usages de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, milieu isolé, fragile et qui vit de sa beauté et de son authenticité.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'AQLPA et préoccupations dans le dossier	1
Mission de l'AQLPA.....	1
Préoccupations de l'AQLPA dans le dossier actuel	1
Mot d'André Bélisle, président	3
RECOMMANDATIONS.....	4
Analyse du document de référence.....	9
Expertise sur l'eau et les nappes phréatiques.....	9
Expertise de l'équipe de recherche sur le gaz naturel.....	9
Absence de documentation sur des expériences similaires de forage de gaz dans des diapirs isolés en mer sur archipel habité	12
Fort optimisme quant à l'utilisation et à l'impact réel de la torchère.....	13
Absence de comparaison avec les autres filières énergétiques.....	14
Non-acceptabilité du projet par la population locale.....	15
Absence d'étude d'impacts sur les autres activités des Îles-de-la-Madeleine	16
Solutions de dernier recours - dessalement de l'eau de mer	17

L'AQLPA félicite le gouvernement du Québec d'avoir mandaté le BAPE de *tenir une enquête et une audience publique sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*. L'AQLPA est également satisfaite de voir que, contrairement à l'audience sur l'industrie du gaz de schiste, la phase exploratoire est ici considérée, puisque celle-ci est souvent au moins aussi porteuse, sinon plus, de risques que la phase d'exploitation.

Cependant, tout comme pour le gaz de schiste, l'AQLPA s'inquiète du fait que le mandat soit limité à la question de la protection de l'eau dans ce dossier d'hydrocarbures. S'il est vrai qu'étant donné l'importance de l'eau pour la vie humaine et les écosystèmes, il est fondamental de prioriser les impacts de l'exploration et de l'exploitation gazières sur celle-ci, d'autres aspects sont tout aussi importants pour les Îles-de-la-Madeleine.

Dans un contexte où le gouvernement du Québec est tenu à respecter la loi sur le développement durable, celui-ci ne peut faire fi de l'impact économique d'une telle activité en rupture avec les caractéristiques identitaires du milieu madelinot ainsi que la détresse possible des gens et la non-acceptabilité sociale des gens des Îles face à de tels projets, en mer ou sur l'archipel. En effet, pourquoi se préoccupe-t-on de l'eau mais pas des gens, entre autres pour ce qui est de leur détresse? Le documentaire *20 000 puits sous les terres*¹ a pourtant fait ressortir assez clairement cet élément dans le cas du gaz de schiste. Et il y a de nombreuses similitudes entre les deux cas. Comment le BAPE peut-il ne pas tenir compte de l'expertise de la santé publique dans ce dossier?

Le gouvernement ne peut pas non plus faire fi de l'impact des hydrocarbures sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que sur la qualité de l'air et les changements climatiques. L'AQLPA est inquiète également du virage gouvernemental très risqué en faveur du développement des hydrocarbures dont témoigne l'étude de ce dossier. L'AQLPA croit que le mandat du BAPE aurait dû inclure l'impact de ces décisions en faveur des hydrocarbures sur la possibilité de produire de l'énergie selon des sources renouvelables qui, on le sait, sont beaucoup moins risquées, et particulièrement dans un milieu excessivement fragile comme aux Îles-de-la-Madeleine.

¹ Disponible gratuitement sur Youtube.

Enfin, si les résultats de cette commission du BAPE étaient à l'effet que le risque est considéré « acceptable » pour ce qui est des nappes phréatiques, est-ce ça veut dire que le gouvernement du Québec irait de l'avant, sans considérations pour les autres aspects directement en lien avec la survie même des gens de l'archipel ?

En plus de la protection des nappes phréatiques, le présent mémoire vise à faire ressortir divers aspects à prendre en considération et qui démontrent que ce type d'industrie n'a pas sa place aux Îles-de-la-Madeleine, l'un des plus beaux endroits du Québec et un lieu de ressourcement authentique et essentiel pour bien des gens.

Le mémoire a été rédigé en tenant compte du mandat du BAPE et ce, en analysant surtout le document de référence, puisque celui-ci sert de document de base pour la Commission. L'AQLPA tient à mentionner que, bien qu'elle fasse état de nombreuses lacunes dans le document, il n'y a pas de blâme face à l'équipe de recherche et de rédaction. Il s'agit plutôt d'un appel à l'élargissement du mandat et une mise en garde face à une trop grande confiance quant au professionnalisme des entreprises gazières.

Analyse du document de référence

C'est avec beaucoup d'intérêt que l'AQLPA a lu le seul document de référence disponible pour cette commission du BAPE sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière.

Expertise sur l'eau et les nappes phréatiques

Il s'agit d'un document de grande qualité technique qui décrit bien les risques importants et la situation très particulière qui prévaut aux Îles-de-la-Madeleine. L'expertise sur les questions liées à l'eau et aux nappes phréatique ne fait aucun doute. Il est également fait mention de nombreux sujets d'inquiétude et de reconnaissance de l'importance de la protection de la nappe phréatique et des diverses sources de contamination possibles.

Expertise de l'équipe de recherche sur le gaz naturel

Dans le cas des questions de gaz naturel, il est clair que l'expertise n'est pas du même niveau. Tel qu'elle l'avoue elle-même, l'équipe de recherche se fie davantage aux divers ministères impliqués ainsi qu'à des documents de source industrielle, ce qui s'avère bien insuffisant et reflète davantage l'opinion des entreprises que des faits bien établis. Par exemple, dans la section qui traite de l'eau et des nappes phréatiques, le document de référence fait état des conséquences dévastatrices s'il y avait contamination des nappes phréatiques aux Îles, alors que dans la section qui traite du gaz naturel, les risques de possibles incidents et accidents sont minimisés. On y retrouve des descriptions qui ne tiennent pas compte de la revue de la littérature sur le gaz en déclarant (non sourcé):

Le puits est ainsi construit de sorte à pouvoir résister aux pressions du sous-sol et à isoler les fluides des formations géologiques traversées. Un équipement anti-éruption ou BOP (Blow Out Preventer – bloc obturateur de puits) est installé dès la mise en place du tubage de surface; dans le cas d'une venue subite de gaz pendant le forage, le BOP permet de fermer le puits de façon étanche, d'empêcher son éruption et d'en assurer le contrôle.

(p. 125)

Ces deux phrases laissent présumer que les risques sont minimes et que les entreprises prennent toutes les mesures nécessaires. Cette absence de critique dans une simple description des opérations témoigne simplement d'une méconnaissance des problèmes liés à ce secteur et

ressemble à s'y méprendre à des documents produits par l'industrie. Voici un exemple de confiance qui nous semble excessive (et qui n'est pas sourcé):

Il faut noter que les exploitants de gaz naturel ont accumulé, depuis plusieurs dizaines d'années, un savoir-faire important dans le domaine de la fermeture des puits d'exploitation. C'est sur la base de ce savoir-faire que les règlements de fermeture des puits ont été définis. (p. 143).

Cette opinion est contraire à celle de l'OCDE, qui affirme que les industries ont des problèmes récurrents de leadership et de culture de sécurité:

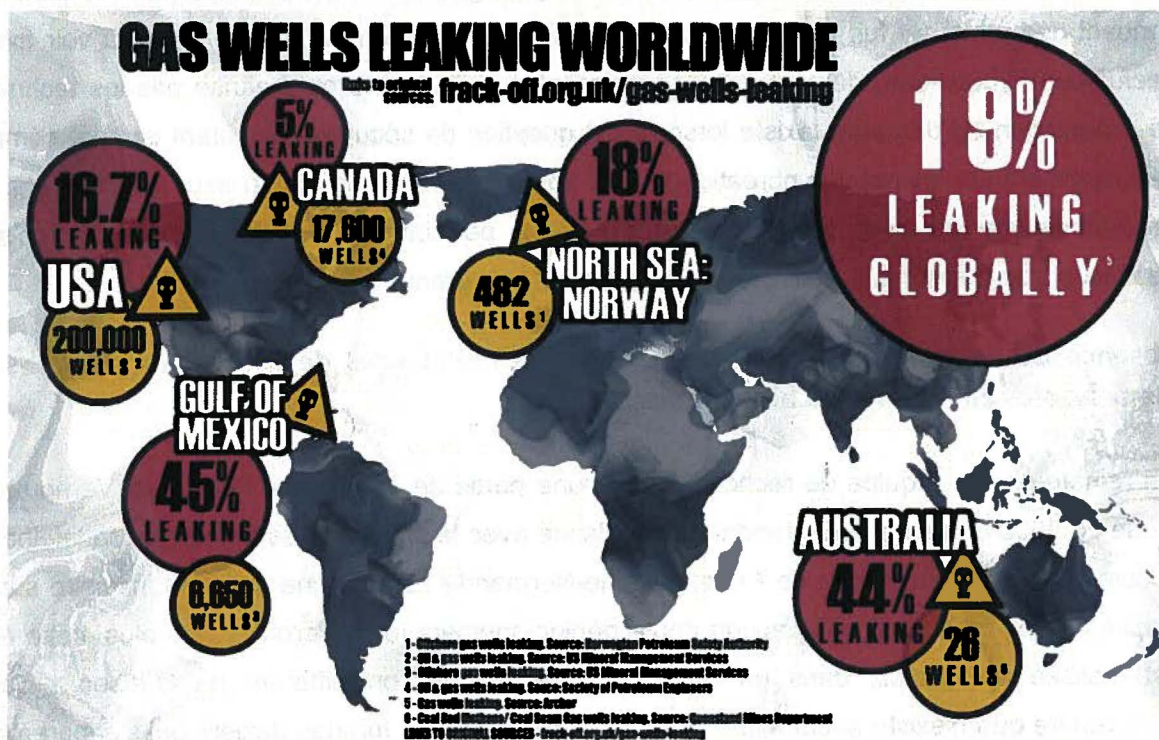
L'examen d'études du genre sur les grands accidents industriels, réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a révélé que [TRADUCTION] « le manque de leadership et une piètre culture organisationnelle [de la sécurité] ressurgissent sans cesse et sont caractérisés par :

- *un échec à reconnaître qu'il y a dérapage (ou qu'il pourrait y avoir dérapage), en raison, bien souvent, d'un manque de compétences à divers échelons de l'organisation;*
- *l'absence ou l'insuffisance d'information sur laquelle fonder des décisions stratégiques élémentaires, y compris la surveillance des indicateurs de rendement en matière de sécurité par le conseil d'administration [ou la direction];*
- *une incapacité à comprendre toutes les conséquences des changements, y compris ceux d'ordre organisationnel;*
- *une impuissance à gérer efficacement la sécurité des processus et à prendre les mesures nécessaires. »²*

Par ailleurs, il est de plus en plus connu que les fuites des puits de gaz sont presque inéluctables, soit au début des opérations, mais surtout au fur et à mesure de leur vieillissement. Tel qu'illustré à la figure 1, on constate que dans le monde, c'est presque 20 % des puits (conventionnels, schiste, en mer et sur terre) qui fuient, soit près d'un puits sur cinq.

² <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rsftyndthnvrnmnt/sfty/nbsftyfrm2013/dscssnppr-fra.pdf>

Figure 1 Fuites de gaz (tous types confondus) dans le monde



Source: <http://frack-off.org.uk/gas-wells-leaking/> Consulté le 4 juin 2013.

Au Québec, la majorité des puits inspectés par le Ministère des Ressources naturelles et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Faune fuyaient également. "...sur 31 puits inspectés, 19 laissaient échapper des émanations de gaz naturel."³ Ce n'est plus un puits sur cinq, mais trois puits sur cinq.

L'industrie gazière se défend en mentionnant que lorsqu'il y a des fuites, c'est uniquement lors de la solidification du ciment et qu'au besoin, ils remédient au problème:

"Le directeur de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) a déclaré au quotidien La Presse qu'aucune des fuites recensées par le ministère des Ressources naturelles n'était majeure et que rien n'avait été contaminé. Il soutient qu'un coffrage peut présenter des fuites le temps que le ciment durcisse, soit pendant quelques heures ou quelques jours. Si les fuites persistent, des correctifs sont apportés, affirme-t-il."⁴

³ <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2011/01/05/001-schiste-bape-gaz.shtml>

⁴ <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2011/01/05/001-schiste-bape-gaz.shtml>

L'expérience prouve le contraire. À La Présentation, où il a été déclaré par le Ministère des Ressources naturelles que le travail de la compagnie gazière n'était pas adéquat⁵, le puits a fui pendant des mois⁶ (et fuit probablement toujours). Ces problèmes, qui n'ont rien à voir avec la fracturation hydraulique, démontrent éloquemment que l'industrie ne maîtrise pas les techniques de cimentation ou demeure laxiste lorsqu'il est question de sécurité. Or, étant isolé et comptant exclusivement sur les nappes phréatiques pour son approvisionnement en eau, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine ne peut tout simplement pas se permettre une telle situation, qui s'avère beaucoup trop fréquente. Le risque est simplement trop grand.

Absence de documentation sur des expériences similaires de forage de gaz dans des diapirs isolés en mer sur archipel habité

On remarque que l'équipe de recherche base une partie de celle-ci sur l'étude de Vernoux, une étude de 2002 et qui n'a pas grande ressemblance avec la situation des Îles-de-la-Madeleine. Le document fait état du Bassin de Paris et Seine-Normandie, et non une situation insulaire sur des diapirs de sel, ce qui est sans aucun doute géologiquement fort différent. De plus, cette étude est réalisée en France, dans un contexte réglementaire fort différent du Québec. Doit-on comprendre qu'il n'existe aucune littérature scientifique sur les forages gaziers qui s'apparentent à la situation aux Îles-de-la-Madeleine ? C'est ce que mentionne l'équipe de rédaction du document:

Il est à noter qu'il existe peu de documentation sur le développement de telles infrastructures en milieux insulaires, aux dimensions des Îles-de-la-Madeleine... et que nous nous sommes appuyés sur des documents qui traitent d'infrastructures installées en milieu continental. (p. 131)

Par ailleurs, le document mentionne également que:

Il est difficile de trouver dans la littérature des exemples d'îles habitées – de taille comparable aux Îles-de-la-Madeleine – où l'exploration et l'exploitation de gaz naturel, sur la partie continentale, sont développées... Dans les territoires insulaires de plus petites tailles, la méconnaissance de la géologie locale ou encore la rareté voir l'absence de ressources limitent ces activités. (p. 171)

Dans ce cas, ne devrait-on pas conclure que, sans document scientifique adéquat et sans exemple, les Îles-de-la-Madeleine se retrouvent *de facto* avec un statut de "cobaye" sans

⁵ <http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2011/03/24/009-fermeture-puits-gaz-de-schlste.shtml>

⁶ <http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2011/07/19/009-salnt-hyacinthe-gazschlste-fuites.shtml>

expérience préalable ? Est-on prêt à risquer l'un des joyaux habités du Québec pour satisfaire le développement expérimental d'une entreprise qui a déjà reçu des avis par le MDDEFP pour ce qui est des fuites de ses puits⁷ et sans une expertise scientifique reconnue ? L'AQLPA est d'avis que non.

Fort optimisme quant à l'utilisation et à l'impact réel de la torchère

Dans un milieu de villégiature fragile comme les Îles-de-la-Madeleine, le sentiment de paix et de sécurité sont des conditions essentielles. Or, une torchère qui brûle crée des impacts importants sur la qualité de l'air et sur la quiétude des gens, que ceux-ci soient touristes ou des gens résidant sur les lieux.

Le document de référence est trop optimiste quant à la durée de l'utilisation de la torchère et omet de mentionner l'impact de l'utilisation de celle-ci sur les gens qui vivent à proximité:

Les essais de production visent à évaluer le potentiel de récupération de gaz à partir du puits et à concevoir adéquatement l'équipement de collecte et de distribution du gaz. Ces essais sont normalement effectués sur une période variant de 3 à 30 jours. Si le puits n'est pas relié à un réseau de distribution, la réalisation de ces essais nécessite l'installation d'une torchère ou d'un incinérateur à la sortie du puits. La torchère, ou l'incinérateur, brûle le gaz naturel extrait au cours des essais. (p. 130)

L'utilisation du terme "normalement" minimise les situations réelles. À titre d'exemple, en 2011, à Saint-Louis-sur-Richelieu, la torchère a été utilisée pendant 82 jours (24 heures sur 24). Voici ce que décrit une voisine riveraine de cette torchère (et du puits):

"la poussière, l'éclairage intense nuit après nuit, le bruit des tuyaux qui se frappent les uns sur les autres et des génératrices jour et nuit, le bruit assourdissant d'une quinzaine de pompes alimentées par d'immenses moteurs diesel, les sifflements et la lumière générée par la torchère, le smog qui brûle la gorge, les yeux, la circulation de véhicules lourds, des explosions en pleine nuit, l'insomnie, le désespoir et la révolte."⁸

Il faut noter que cette situation n'a rien à voir avec la fracturation hydraulique; il s'agit ici de brûlage de gaz naturel.

⁷ <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/le-ministre-arcand-preoccupe-par-les-fuites-de-gaz-28012011>
⁸ <http://www.ababord.org/spip.php?article1509>

La présence de torchères en activité et les risques d'explosion sont tout simplement incompatibles avec un milieu tel que les Îles-de-la-Madeleine. Si l'utilisation de la torchère a lieu en haute saison, c'est toute la réputation touristique des Îles qui en sera affectée, d'autant plus que l'un des endroits prévus pour le puits est à Fatima, qui est plus ou moins le centre "urbain" de l'archipel. La présence d'une torchère en opération peut avoir des conséquences importantes sur l'achalandage et le choix de la clientèle touristique, l'une des principales sources de revenus pour les gens de l'archipel. Il en va de même pour la valeur des propriétés, qui ne peuvent bénéficier de l'arrivée des gazières et qui, au contraire, risquent de perdre de la valeur en raison de la présence d'une telle industrie. L'impact de la torchère doit donc être évalué, en tenant compte du fait que la saison actuelle de tourisme est de juin à septembre mais la municipalité vise à l'élargir de mars à octobre. Rappelons que *l'industrie des Îles-de-la-Madeleine repose principalement sur l'industrie de la pêche et celle du tourisme.*⁹

Absence de comparaison avec les autres filières énergétiques

Sans doute en raison de son mandat, le document n'inclut pas de section sur une comparaison des impacts de diverses solutions énergétiques en comparaison avec le gaz naturel. Contrairement à l'exploration et l'exploitation gazière, il existe plusieurs exemples où des milieux insulaires de petite taille ont développé des sources alternatives d'énergie, entre autres parce que celles-ci constituent un risque plus restreint. Si l'on retrouve certains exemples en Hollande ou en Norvège et même près de New-York, c'est sans doute l'île danoise de Samsø qui est la plus célèbre. Celle-ci produit maintenant plus d'énergie qu'elle n'en consomme, en utilisant la biomasse, l'éolien et l'efficacité énergétique, entre autres.

Au fil des mois, il y a eu diverses propositions pour les Îles, par rapport au câble sous-marin, aux éoliennes, à la biométhanisation et à la biomasse, au transport collectif avec véhicules électriques, à l'efficacité énergétique, à l'énergie marémotrice, aux hydroliennes, etc...

N'oublions pas qu'Hydro-Québec a annoncé le 16 novembre dernier que le couplage éolien avait été retenu pour le prolongement de vie de la centrale locale et que le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (le CERMIM, affilié à l'UQAR) étudie présentement la possibilité de transformer certaines matières résiduelles en biogaz, rappelle-t-elle...Le Musée de la Mer, pour sa part, vient de trouver son indépendance énergétique en choisissant la géothermie, système qui répondrait bien aux besoins de nombreuses institutions dont le CSSS des Îles, par exemple, et l'énergie solaire aussi

⁹ MUNICIPALITE DES ILES-DE-LA-MADELEINE. *Diagnostic du territoire. Horizon 2022.* 2009. Page 24.

fonctionne très bien sur les bouées de navigation d'hiver et panneaux routiers, cite-t-elle en guise de contre-exemples.¹⁰

À l'automne 2011, l'AQLPA est allée faire une conférence aux Îles pour faire connaître le réseau *Cradle to Cradle Islands* - dont fait partie l'île danoise de Samsø - et pour discuter des possibilités de développement de l'énergie de sources renouvelables avec la population et les comités citoyens et environnementaux, ainsi qu'avec les responsables municipaux (maire, direction générale, chercheurs, etc.). L'AQLPA a également rencontré la mairesse de Grosse-Île, qui dirige la municipalité anglophone de l'archipel. Les discussions semblent avoir été fort appréciées.

Le projet international *Cradle to cradle Islands*¹¹ pour les milieux insulaires vise à partager diverses expériences et projets, sur les questions d'énergie, de protection de l'eau et de gestion des déchets. En plus de développer un réseau international de milieux insulaires. Ce type de projet et de réseautage correspond bien davantage aux besoins et aspirations des gens des Îles que des projets gaziers tel que celui sous étude par le BAPE.

L'avantage des diverses solutions énergétiques de source renouvelable, c'est qu'elles n'ont qu'un impact très limité sur les nappes phréatiques. À l'image de Samsø, le gouvernement du Québec pourrait très bien soutenir les Îles-de-la-Madeleine dans le développement d'un archipel qui produirait son énergie à partir d'un système de diverses sources d'énergie de source renouvelable.

Cela aurait pour effet de protéger les précieuses nappes phréatiques mais également de développer la recherche, les échanges internationaux et le tourisme. Une telle initiative s'intégrerait aux autres usages de l'archipel, pourrait devenir un modèle international et répondrait pleinement aux objectifs de la Loi sur le développement durable, ce que le gouvernement est tenu de respecter.

Non-acceptabilité du projet par la population locale

Le dépôt de 1200 signatures à l'Assemblée nationale en 2011 de gens qui refusent l'accès de leur terrain que l'industrie gazière témoigne éloquemment de la non-acceptabilité sociale des projets d'hydrocarbures, et ce, même si celui-ci n'implique pas de fracturation hydraulique.¹² Or, le projet

¹⁰ Annie Landry. <http://www.rqge.qc.ca/content/un-regroupement-de-citoyens-d%C3%A9nonces-l%E2%80%99attitude-de-gastem-aux-%C3%AEiles-de-la-madeleine>

¹¹ <http://c2cislands.org/sjabloner/1/infotype/webpage/view.asp?objectID=1227>

¹² <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Octobre2011/19/c5403.html>

de loi pour un moratoire sur les gaz de schiste a été élaboré entre autres parce qu'il n'y avait pas d'acceptabilité sociale de la filière.

Alors que des opérations de fracturation sont aussi utilisées par des entreprises en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti, M. Blanchet a affirmé mercredi que cette décision de limiter le moratoire aux basses terres du Saint-Laurent était motivée par l'opposition des citoyens des régions concernées.¹³

De plus, le comité de l'ÉES en lien avec le gaz de schiste a commandé plusieurs études sur l'acceptabilité sociale. Pourquoi n'y en a-t-il pas dans le cas des Îles-de-la-Madeleine ? L'exploration et l'exploitation du gaz conventionnel aux Îles-de-la-Madeleine est très difficile à justifier parce qu'il ne comporte pas d'avantages pour les gens qui y vivent, tout en menaçant leurs acquis. Il n'y a aucune raison de penser que cette non-acceptabilité sociale pourrait disparaître et elle doit être considérée dans l'analyse lors de cette commission du BAPE.

Absence d'étude d'impacts sur les autres activités des Îles-de-la-Madeleine

L'une des raisons de la non-acceptabilité sociale de l'exploration et l'exploitation gazières sur les Îles-de-la-Madeleine est que celle-ci risque fort d'entrer en conflit important avec d'autres usages, dont celui du tourisme et de la villégiature mais également de la vie quotidienne. Or, le mandat du BAPE n'inclut pas de préoccupation pour l'impact du développement gazier sur les autres usages alors que cette question économique est fondamentale pour l'ensemble de la communauté des Îles. Le mandat très restreint et très technique du BAPE enlève de la crédibilité et soulève des craintes.

Rappelons que le projet d'exploration et d'exploitation de gaz naturel sur les Îles-de-la-Madeleine se situe dans un contexte où l'industrie touristique est déjà sous pression:

L'industrie touristique est donc importante, mais elle est aussi fragile, du fait que si le produit se détériore, nos visiteurs trouveront facilement d'autres lieux pour les accueillir, la compétition à cet égard devenant de plus en plus forte et les touristes en mesure de se déplacer facilement.¹⁴

¹³ <http://www.lapresse.ca/e-nouvelliste/environnement/201305/16/01-4651351-quebec-depose-un-projet-de-moratoire-de-cinq-ans-sur-le-gaz-de-schiste.php> les caractères gras sont de l'AQLPA.

¹⁴ Politique cadre de développement touristique. Municipalités des Îles-de-la-Madeleine. Page 1. 2006.

Restreindre le mandat de cette commission du BAPE aux nappes phréatiques, c'est sous-estimer d'énormes impacts potentiels de l'industrie gazière sur un milieu isolé, fragile et qui vit de sa beauté et de son authenticité.

Solutions de dernier recours - dessalement de l'eau de mer

L'AQLPA ne comprend pas pourquoi il est fait état dans le document de référence du dessalement de l'eau de mer. Le fait même de mentionner cette solution extrême est inquiétante: doit-on penser que l'on pourrait considérer comme acceptables des risques élevés en considérant comme solution le dessalement? Si ce n'est pas le cas, pourquoi cette solution est-elle évoquée ?

Tout comme pour le BAPE sur les gaz de schiste, l'AQLPA espère que le BAPE conclura, encore une fois, qu'il manque trop d'information pour que le projet puisse aller de l'avant:

- absence de cas semblables de milieux insulaires de petite taille avec exploitation gazière
- absence de documentation scientifique sur l'exploitation de gaz de naturel en milieu insulaire marin habité de petite taille, sur diapirs de sel (pp. 131 et 171)
- absence de données suffisantes dans le document de référence sur l'impact des activités gazières, entre autres pour ce qui est de l'utilisation d'une torchère sur les gens à proximité et sur les touristes
- absence d'études d'impacts de l'industrie gazière sur l'industrie du tourisme
- absence de données suffisantes sur le potentiel gazier afin de déterminer si celui-ci sera de consommation locale ou pour exportation
- absence de comparaison avec les sources d'énergie renouvelables

Le document de référence du BAPE est clair à l'effet qu'il ne semble pas exister de cas semblables aux Îles-de-la-Madeleine où de l'exploitation gazière se fait sur un aussi petit territoire insulaire habité. (pp. 131 et 171)

Le document de référence du BAPE mentionne également qu'il ne semble pas exister de littérature scientifique sur l'exploitation du gaz naturel sur des diapirs de sel. (pp. 131 et 171)

Si les Îles-de-la-Madeleine sont pour être un "cobaye" dans le développement de nouvelles techniques énergétiques - et c'est ce que Gastem propose avec son projet -, que ce soient pour les énergies de source renouvelable, dont le risque est beaucoup moins élevé et l'acceptabilité sociale beaucoup plus favorable.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

484 Route 277, Saint-Léon-de-Standon, Québec, G0R 4L0

418-642-1322 / info@aqlpa.com / www.aqlpa.com